

Patrick HERMAN  
Algues 12230 Nant

Tél/fax : 05 65 62 23 02  
Email : patrick.herman@ free.fr

Annie THEBAUD-MONY

Annie.thebaud@wanadoo.fr



**Le très hon. Paul Edgar Philippe Martin, C.P., député**

Premier ministre  
Téléphone : (613) 992-4211  
Télécopieur : (613) 941-6900  
Courriel : [Martin.P@parl.gc.ca](mailto:Martin.P@parl.gc.ca)

Monsieur Le Premier Ministre,

Nous nous joignons à la campagne internationale de support à l'inclusion du chrysotile sur la liste PIC (prior informed consent), du Programme des Nations-unies pour l'environnement (PNUE). Nous prenons cette décision principalement pour les raisons suivantes :

**L'Organisation mondiale du travail (OIT) estime que le nombre de morts au travail causées par l'amiante, s'élève à plus de 100 000 par année. Le Dr. Jukka Takala de l'OIT, affirme que cette évaluation pourrait être sous-estimée de 40%.**

En plus de l'épidémie causée par les maladies professionnelles, l'exposition domestique et environnementale à l'amiante, provoque parmi la population tout un ensemble de maladies graves et mortelles.

Plus de 90% de l'amiante consommée au monde est du chrysotile (amiante blanc). Le Canada est l'un des plus gros producteurs de chrysotile au monde, il exporte 95% de ses extractions.

L'utilisation de l'amiante, incluant le chrysotile, est bannie ou sérieusement restreinte dans la plupart des pays industrialisés parce que son utilisation sécuritaire est jugée irréalisable.

En même temps qu'à Ottawa , on désamiante les édifices de la colline parlementaire, le gouvernement canadien fait la promotion de l'usage du chrysotile pour les édifices et les infrastructures publics. Les intérêts canadiens de l'amiante font une promotion agressive de l'usage du chrysotile dans les pays en voie de développement où les contrôles et la réglementation sont inappropriés ou inexistantes.

Le Canada fait la promotion de la vente du chrysotile par le biais de l'Institut de l'amiante (IA). De 1984 à 2001, l'IA a reçu 54\$ dont les deux tiers viennent des fonds publics. Le président de L'IA, Clément Godbout, siège aussi sur le conseil d'administration de Mazarin, une compagnie totalement vouée à la valorisation de l'amiante.

Le Canada s'oppose à l'inclusion du chrysotile sur la liste PIC qui informe les pays des dangers des substances qui y sont inscrites.

Nous en appelons donc au gouvernement canadien pour qu'il interdise l'exportation de l'amiante, qu'il retire son soutien financier et politique à l'Institut de l'amiante et qu'il travaille avec les communautés impliquées afin d'assurer une juste transition aux travailleuses et travailleurs de l'amiante et un appui adéquat aux collectivités affectées.

Nous lui demandons enfin de se associer au mouvement d'interdiction mondiale de l'amiante et comme mesure immédiate, de :

**PRENDRE POSITION POUR L'INCLUSION DE L'AMIANTE SUR LA LISTE PIC**

Veillez agréer M. le Premier ministre, l'expression de nos salutations les meilleures.

Patrick Herman  
Annie.Thébaud-Mony